



FICHE TECHNIQUE

ANTI-ALGUES CONCENTRÉ NON MOUSSANT- LIQUIDE

Empêche le développement des algues et clarifie l'eau du bassin pour nager dans une eau cristalline

CARACTÉRISTIQUES

- Anti-algues liquide sans sels métalliques
- Anti-algues à action préventive et prolongée contre les algues
- Sans oxydant, ni réducteur
- Action floculante
- Non moussant
- N'est désactivé ni par le chlore (sauf cas de surdosage), ni par le calcaire de l'eau
- Tenséo-actions

AVANTAGES

- Sans danger pour les revêtements. (Évite les dépôts et incrustations contre les parois).
- Préviend l'apparition des algues et évite la prolifération des algues et des bactéries.
- N'attaque pas les métaux.
- Renforce la clarté de l'eau, effet clarifiant pour une eau cristalline.
- Peut être utilisé dans les piscines à débordement et/ou équipées de nage à contre-courant.
- Très concentré en principe actif.
- Anti-microbien et désinfectant permet de réduire la consommation de chlore et brome.

DONNÉES TECHNIQUES

- **Composition en substance active** : Polymère de N-méthylméthanamine (EINECS 204-697-4) avec (chlorométhyl)oxyrane (EINECS 203-439-8) / Chlorure d'ammonium quaternaire polymérisé (CAS n°25988-97-0) 14% (m/m) (140g/kg)
- **Liquide** de couleur bleue
- **Odeur** : Caractéristique
- **pH** : 5.7
- **Nom commercial** : ANTI-ALGUES SPECIAL CONCENTRE NON MOUSSANT
- **Pour l'enregistrement** : LABORATOIRES CHEMOFORM FRANCE Sarl - 28, Rue Schweighaeuser - B.P.232 - 67006 STRASBOURG Cedex - FRANCE
- **Type de préparation** : AL - Autre liquide
- **Type de produit biocide** : TP2 - Désinfectants utilisés dans le domaine privé et dans le domaine de la santé publique et autres produits biocides
- **Usages** : Algicides préventifs ou curatifs pour les piscines privées
- **N° de lot et Date de péremption dans des conditions normales de stockage** : Voir n° de lot et DLU sur l'emballage

CONDITIONNEMENT



1 litre : Flacon UN blanc, bouchon sécurité enfant - Colisage carton de 6 unités



5 litres : Jerrican UN blanc, bouchon sécurité enfant - Colisage carton de 4 unités

MODE D'EMPLOI

MISE en EAU & TRAITEMENT PRÉVENTIF	Dose (ml) = 10 x volume d'eau en m ³ . 100ml pour 10 m ³	- Répandre les produits devant les buses de refoulements, filtration en marche. - Compatible tous traitements, chlore, brome, électrolyse, à condition d'utiliser les doses prescrites, et ajout devant les buses de refoulements. - Utilisation pour spas possible avec précaution (dose minimale)
TRAITEMENT HEBDOMADAIRE	Dose (ml) = 5 x volume d'eau en m ³ (50 ml/10m ³) ou 10 x volume d'eau tous les 15 jours.	Cette dose est fonction de l'ensoleillement et de la température, il convient de la doubler lors des fortes chaleurs.
PRÉSENCE D'ALGUES	Dose (ml) = 20 x volume d'eau en m ³ 200ml pour 10m ³	Cette opération peut être renouvelée après deux jours.

RECOMMANDATIONS

- Pour favoriser l'efficacité d'un algicide dans une eau très calcaire, il est important de réaliser un traitement anticalcaire avant l'introduction de l'algicide et de respecter le temps de 24H entre ces 2 traitements.
- Régler le pH entre 7 et 7.4 avant tout traitement algicide.
- Ne pas utiliser simultanément avec un anti-calcaire ou avec du chlore, attendre 24 H

Codes produits : PP0610601 / PP0610605

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.